

HOMMAGE AUX BONS CITOYENS, OU CATÉCHISME DES DÉMOCRATES.

Demande. ÊTES-VOUS Démocrate?

Réponſe. Oui, je le ſuis, & j'en fais gloire.

D. Qu'eſt-ce qu'un Démocrate?

R. C'eſt celui qui, réſiſtant fortement aux impulſions des Ariſtocrates, laiſſe taire tout intérêt particulier en faveur du bien général, & conſacre ſon zele & ſes talens à l'amour de la Patrie.

D. Sont-ce là les ſeuls traits qui caractériſent le Démocrate?

R. Non. Je puis vous aſſurer encore qu'un bon Démocrate eſt celui qui a en horreur tout ce qui eſt abus ou injuſtice, & qui reconnoît que l'égalité des hommes, ſagement & ſolemnellement décrétée par l'Aſſemblée nationale, eſt bien digne de figurer à la tête de ſes travaux, comme la baſe la plus ſolide ſur laquelle puiſſe repoſer la Conſtitution, & l'unique moyen d'anoblir notre être : un vrai Démocrate

eſt celui qui a toujours gémi de voir les vertus, les talens & le mérite n'être qu'un vain nom aux yeux de certains individus, qui, bien que ſortis d'un même limon, créés au même inſtant que nous & deſcendus du même Pere, ne rougiſſoient pas d'opprimer de toutes les manieres plus de vingt millions d'hommes. Les places éminentes, les honneurs, les dignités, depuis trop long-temps avoient fait l'apanage de ces êtres privilégiés, tandis que nous n'avions pour nous que dégoûts, mépris & aviliſſemens, le poids des impoſitions & les charges onéreuſes; en un mot, ce fut le Démocrate qui ſollicita plus de juſtice dans la répartition des graces & des impôts, moins de faveur accordée à la naiſſance, & que puiſque tous les Français étoient appelés indiſtinctement pour concourir chacun ſelon ſes forces & ſes lumieres à préſerver l'Etat d'une chute que des déprédations énormes & l'inexpérience de certains Miniſtres avoient rendu inévitable, tous ceux également dont le mérite & les talens réuniroient le ſuffrage de leurs concitoyens, puſſent être admis aux différens emplois de la Société. Nos Repréſentans peſerent ces réclamations dans leur ſageſſe, & des décrets conformes ont été rendus.

D. Vous croyez donc le parti Démocrate le plus convenable aux bons Citoyens?

R. Oui, ſans doute, puiſque c'eſt celui qu'ont embraſſé les vrais Amis de la Conſtitution, les bons Patriotes, les Hommes qui ſont l'ornement de ce ſiecle par leurs lumieres & leur philoſophie, fondés ſur ce principe inconteſtable, que la raiſon, la juſtice & la vérité, triomphent aiſément des ſarcaſmes, du menſonge & de la perfidie.

D. J'en conviens. D'où vient cependant qu'un grand nombre de Citoyens, ceux, par exemple, que l'Aſſemblée nationale a pu & dû moins ménager que bien d'autres, par toute ſorte de raiſons, crient à l'injuſtice, prétendent qu'on attaque les pro- iétés, que les Démocrates ſont ſoldés pour dépr re leurs titres & leur fortune, & les priver par là tui la confiance du peuple?

R. N'en croyez pas les perſonnes qui tiennent ces propos : leur intérêt perſonnel, & non celui de la Patrie, les porte à tout oſer pour vous entraîner dans cette erreur : mais eux qui pouſſent tant les hauts cris dans cette circonſtance, & qui voyoient d'un œil tout-à-fait tranquille les maux ſous leſquels nous étions près de ſuccomber, eux qui les étoient ſi orgueilleux & ſi fiers, ne vous diſent pas qu'ils avoient introduit les abus les plus crians dans un Royaume où nous n'avions des Francs que le nom ; ils ne vous diſent pas qu'ils y jouiſſoient ſeuls des plaiſirs de la Société, des franchiſes & même de l'impunité, ſoit par leur naiſſance, ſoit par leurs intrigues, & mieux encore par la faveur des Miniſtres, qu'ils ne ſollicitoient jamais en vain ; ils touchent au moment où ce pouvoir abſolu dont ils avoient tant & ſi longuement abuſé, va être rendu à la Nation : les Lois auront des Organes plus sûrs, le Trône de plus fermes appuis, & la Patrie enfin des Peres plus tendres & bien mieux attentifs qu'eux à tous nos beſoins ; ils voient à regret le bandeau qui couvroit nos yeux ſe déchirer, & l'homme ſe montrer tel qu'il n'auroit jamais dû ceſſer d'être, libre & indépendant comme la Nature qui le forma, & capable de ſe livrer à tout ce que la Patrie a droit d'attendre de lui : n'appréhendez point que ſa liberté ſoit un préſent funeſte pour la ſociété ; ſi ſous le plus dur comme le plus vil eſclavage il reſpecta les Lois & leurs Miniſtres, le Souverain & ſes volontés, que ne doit-elle pas en attendre aujourd'hui, qu'éclairé au flambeau de la raiſon & de la philoſophie, il verra tous les Français libres, égaux en droits, gouvernés par des Lois ſages, régis par des Municipalités éclairées, & l'homme vertueux, le ſeul grand ſur la terre ? Ah ! ſans doute que ſi tout ce que nos dignes Repréſentans font pour nous, ſi tous les bienfaits qu'ils nous offrent, ne nous enflammoient du plus beau zele, nous devrions rougir de notre exiſtence & reprendre des fers ; alors, & alors ſeulement, les reproches des Ariſtocrates

feroient fondes, nous ferions des mauvais citoyens, & leur triomphe fuivroit de près notre honte : mais non, le patriotifme de nos concitoyens m'eft garant que la caufe que nous foutenons & que plus folemnellement encore nous allons jurer de foutenir fur l'Autel de la Patrie, en préfence de ces bons Patriotes qui viennent fe réunir à nous par le pacte fédératif ; cette caufe, dis-je, eft trop belle, pour croire qu'une feule action qui contrafteroit avec les fentimens de l'honnête homme, du vrai Démocrate, vienne la fouiller ; tout, au contraire, me fait preffentir que la Conftitution ne fauroit avoir de plus zélés défenfeurs. Sous un Général habile, tel que M. Douziech, dont les vertus civiques font généralement reconnues, l'émulation & l'amour de la Patrie feront toujours renaiffans, le Touloufain jouira du calme & de la tranquillité, fera rechercher le féjour de fa Ville, & aura des droits affurés à la bienveuillance de fes Freres d'armes.

D. Eft-il bien vrai que la fédération que nous allons faire avec les Troupes patriotiques de notre Département & autres, puiffe amener à fa fuite des événemens fâcheux, comme le font préfager & paroiffent le craindre la plupart des Ariftocrates ?

R. Eh mon ami ! méfiez-vous des infinuations perfides de ces égoïftes effrenés, à qui tout bien paroît impoffible s'il ne vient d'eux, & qui voudroient vous empêcher d'avoir pour vos Freres d'Armes ces égards & cette prévenance que vos cœurs brûlent de manifefter ; mais lifez, pour vous deffiller, lifez l'Adreffe de la Dalbade relative à cet objet ; cet ouvrage, digne des plus grands éloges, vous inftruira de toutes les vérités qu'il vous importe de connoître ; vous y puiferez les plus belles leçons de patriotifme, vous bénirez les travaux de l'Affemblée Nationale, & y trouverez déduit avec autant d'efprit que de jufteffe, avec autant de force que d'éloquence, tous les avantages que les fédérations affurent aux bons Citoyens.

D. Comme je ne lis guere les Adreffes des Lé-

gions, la plupart du temps relatives à leur discipline, je ne vous cacherai point que je n'ai pas eu la curiosité de lire celle dont vous me dites tant de bien : quel en est donc le rédacteur ?

R. C'est un Ecrivain savant, un Avocat célebre & recommandable sur-tout par la défense de ce pere infortuné, qui gémissoit dans nos prisons sous le poids d'une accusation d'inceste, de viol & de parricide ; en un mot, c'est celui qui, faisant retentir le Temple des Muses des plus nobles accens, & ayant parfaitement rempli les vues de l'Académie & celles du Gouvernement, par son sublime Discours sur l'importance de la révolution qui s'opéra dans l'Amérique Septentrionale, força ses ennemis même, par les charmes de son éloquence, à le couronner d'une double couronne.

D. Je ne m'étonne plus si vous citez cette Adresse comme un monument élevé à la gloire de la Constitution & du patriotisme : j'ai lu, dans le temps, le Discours dont vous venez de parler ; je fus même témoin de l'enthousiasme qu'il produisit chez tous ceux qui l'entendirent, & de ma vie, je n'ai été plus agréablement surpris ; on se croyoit transporté au temps des Ciceron & des Démosthene ; & je ne doute pas que sa nouvelle production ne se ressente encore de ce feu divin qui l'animoit alors, & de cette éloquence mâle, digne des plus grands Maîtres, qui déconcerta la cabale formée contre lui ?

R. Vous ne devez pas en douter ; mais pour mieux vous convaincre, je transcris le passage qui a trait à la Fédération ; voici comme il s'exprime :

« Vous connoissez le pacte fédératif qui vient
» d'être juré sous les murs de Rochefort. Vous savez
» que plusieurs autres Cités & Contrées de l'Empire
» ont offert le même spectacle à l'admiration des
» bons Citoyens : si nous n'avons pas eu la gloire
» de donner un si bel exemple, ayons dumoins celle
» de ne pas être les derniers à le suivre. Resserrons,
» par une confédération particuliere, les liens qui
» nous unissent déjà sous tant de rapports. Armés

» pour la défenſe de la Conſtitution, jurons que no-
» tre dernier ſoupir ſera pour elle ; jurons d'employer
» de concert toutes nos facultés morales & phy-
» ſiques à briſer les efforts que l'on fait pour la ren-
» verſer.

» Ne croyez pas ceux qui vous diront que ces al-
» liances militaires ſont des innovations dangereuſes;
» n'en trouvons-nous pas le modele dans l'inſtitu-
» tion même des ſociétés, époque heureuſe où cha-
» que corps ſocial n'étoit qu'une armée de Cultiva-
» teurs, toujours prête à repouſſer les tentatives de
» l'ambition ou du brigandage? L'hiſtoire ne nous
» en fournit-elle pas un exemple domeſtique? La
» France n'étoit-elle pas anciennement diviſée en
» cantons liés chacun par une fédération iſolée, &
» entre eux par une fédération nationale, qui ga-
» rantiſſoit reſpectivement leur liberté? Voilà com-
» ment les Gaulois étoient la terreur de Rome dans
» le temps que Rome faiſoit trembler le reſte de
» l'univers. Si nos peres avoient ſu ſe maintenir dans
» cette union fraternellement politique, jamais leur
» tour ne ſeroit arrivé d'être ſubjugués par l'ennemie
» commune des Nations ; jamais leurs ames fieres,
» indépendantes comme la nature, ne ſe feroient
» pliées à cette habitude d'obéir, qui les rendit
» complices de leur propre aviliſſement ; jamais ils
» n'auroient courbé leur dos ſous la verge de la féo-
» dalité ; jamais ils n'auroient ceſſé d'être hommes. »

D. C'eſt à merveille ; mais d'où vient que les Ariſtocrates diſent tous les jours que le temps n'eſt pas loin où nous n'aurons qu'à gémir & nous conſumer en regrets ſur leur perte, étant bien réſolus, ſi la révolution s'accomplit, & que nous formions des Fédérations, de faire leur ſéjour habituel dans la campagne, d'y dépenſer leurs revenus, & priver par là l'Artiſan des grandes villes de toute reſſource?

R. C'eſt préciſément par ce qu'ils diſent que l'on doit juger de la droiture de leurs intentions ; mais raſſurez-vous ; les campagnes ne feront pas pour eux un ſéjour auſſi agréable que vous pourriez l'ima-

giner : l'habitant qu'ils ont trop pressuré sous le regne de la féodalité & du despotisme, reconnoît enfin qu'il est homme, demande à jouir de ses droits, & déteste même jusqu'à l'idée de servitude ; il ne voit plus que ses semblables dans ceux qu'une ancienne erreur lui faisoit croire être les Dieux de la terre : on ne le verra pas, comme autrefois, couvert de haillons, accablé de fatigues & de misere, échanger son travail & ses sueurs contre les humiliations, les menaces & les reproches ; libre désormais de vendanger sa vigne & moissonner son champ quand sa prudence le lui dictera, il ne sera plus contraint de laisser périr ses récoltes pour conserver celles d'autrui, & presque toujours sans rétribution ; la volonté ou plutôt les caprices d'un Seigneur ne seront plus un découragement pour lui & une perte réelle pour le Commerce : ces distinctions abusives entre l'homme & l'homme, entre la terre & la terre, ne subsistent plus : un siecle barbare & tyrannique les avoit produites ; un siecle d'humanité, de justice & de lumieres les proscrit. Ensuite, les Justices Seigneuriales étant supprimées, le droit de juger leurs vassaux, ce droit si dangereux entre les mains de certains d'entre eux, cette arme si redoutable, ne sera plus confiée à des Agens avides ou à des personnes qui avoient un intérêt trop réel à ne pas leur déplaire, pour que leurs jugemens ne fussent pas marqués de la partialité la plus funeste ; par là se perdent aussi les rapines de ces Praticiens subalternes, que tout le monde savoit être le fléau le plus destructeur pour l'habitant paisible des campagnes, puisque les inimités qu'ils semoient dans les familles étoient éternelles, & que le Laboureur séduit & trompé par ces sangsues, après avoir épuisé toute sa fortune & s'être livré aux conseils perfides que l'intérêt seul dictoit, ne retrouvoit plus, au bout d'une carriere pénible & litigieuse, que le venin de la haine qu'ils avoient pris grand soin de lui faire avaler. Les Juges des campagnes, comme ceux des villes, sont au choix du peuple ; & si la sagesse & la

prudence préſident à ces nominations, qu'on ait grand ſoin d'en écarter tous ceux qui pourroient y être appelés par des vues trop intéreſſées, ou que le nouveau régime rend méconrens, les avantages que nous aſſure la nouvelle conſtitution ne feront pas un problême. Voilà bien des raiſons, ſans doute, pour éloigner les grands ou prétendus tels, du ſéjour des campagnes: que ne ſera-ce pas encore, ſi vous y joignez les commodités de la vie, que ces MM. recherchent avec tant de ſoin, & le déſir non moins puiſſant chez eux d'étaler un luxe qui puiſſe en impoſer ?

D. Mais vous conviendrez au moins que les Ariſtocrates ſont bien fondés à ſe plaindre de ce que nos Repréſentans ſe ſont érigés en Aſſemblée Nationale, attendu qu'ils ne devoient former que des États-Généraux ?

R. Vous ſentez vous-même la futilité de cette objection, & conviendrez avec moi que la dénomination n'eſt pas ce qui les greve le plus. En effet, que les abus ſoient détruits par les États-Généraux ou par l'Aſſemblée Nationale, nous ne pouvons que nous en féliciter, tandis que toute leur ſollicitude ſe portoit à les voir ſe perpétuer ces abus ; ils ne peuvent pardonner à nos Repéſentans cette ſageſſe & les lumieres qui brillent dans leurs décrets ; ils s'épuiſent en efforts pour les déprimer & faſciner les yeux du peuple : pamphlets, libelles incendiaires, tout ce que la rage peut inſpirer, eſt par eux mis en œuvre pour empêcher la révolution qui s'opere ; ils n'euſſent pas tari ſur les louanges, ſi l'Aſſemblée Nationale s'étoit oubliéé au point de reſpecter leurs titres abuſifs, ſi elle avoit affranchi leurs propriétés de toute contribution, & laiſſé toutes les charges ſur notre compte ; mais, grace à Dieu, nous n'avons pas ce reproche à lui faire, & les progrès qu'elle fait chaque jour dans cette réforme, auſſi ſage qu'utile, tiennent trop du prodige, pour ne pas rendre à jamais ſon ouvrage immortel ; elle a décrété l'égalité des Hommes, elle les admet à tous les emplois, tant ci-

vils que Militaires ; elle a supprimé la vénalité des charges, aboli les dîmes, cet impôt qui grevoit depuis si long-temps le Cultivateur ; le droit exclusif de chasse accordé aux Seigneurs, & qui faisoit dévaster tant de propriétés, ne reparoîtra plus. N'étoit-il pas bien injuste & bien révoltant en effet que les propriétaires se vissent privés d'une partie de leur subsistance pour le plaisir d'un seul, & qu'une perdrix ou un lapin tués fussent pour eux une condamnation aux galeres & à l'infamie ? Enfin l'Assemblée Nationale a abrogé toutes ces lois barbares ; elle va consacrer à jamais le bonheur de la France par la nouvelle Constitution. Puissent nos dignes Représentans ne pas douter de notre sincérité à les considérer toujours comme les Peres de la Patrie, de notre résolution à soutenir leurs pénibles travaux jusqu'à la derniere goutte de notre sang, & nous croire disposés à repousser de toutes nos forces leurs ennemis, qui sont aussi les nôtres & ceux de l'Etat!

D. Mais, par exemple, le haut Clergé n'est-il pas bien fondé à se plaindre des réductions en tout genre qu'on lui fait éprouver, & qui le priveront de dispenser des libéralités, de tenir un certain rang, & de secourir ceux qui étoient confiés à ses soins ?

R. Je ne saurois en convenir. Accoutumé à s'attribuer exclusivement les grandes dignités, toujours accompagnées de grandes richesses, le haut Clergé paroissoit avoir entierement oublié, & son institution, & l'esprit de son état ; & quoique le détachement des choses temporelles soit ordonné par l'Evangile, il n'en prétendoit pas moins former une puissance temporelle ; certains d'entr'eux, se reposant, quant au spirituel, sur ceux qui leur étoient subordonnés, n'étoient occupés que du soin d'assister aux toilettes, de rendre les bons mots qui se débitoient dans les cercles, de se trouver aux promenades à toutes les heures du jour, & la plupart du temps chercher à intéresser leur compagnie aux peines que leur avoit causé une indigestion, tandis que le Pasteur utile & laborieux, celui qui consa-

cre son temps & ses loisirs à lire & méditer les Saintes Ecritures, à répandre des consolations dans les familles affligées, qui remplit rigoureusement les fonctions du saint Ministere, qui se fait un devoir comme un mérite d'instruire & de secourir ses Paroissiens, en leur annonçant tous les jours la parole sacrée dans la Chaire évangélique, manque souvent de l'absolu nécessaire, n'ayant pour lui & son service qu'une modique pension de 7 ou 800 liv. Ah! sans doute celui-là est à plaindre; mais pensez-vous qu'il en doive être de même de celui qui, ayant réuni sur sa tête plusieurs gros bénéfices, & nombre de pensions, finissoit par mourir insolvable? Non, non, on peut corriger les abus que le Clergé regardoit comme sacrés, sans offenser le Ciel, sans craindre que le Diable vienne dévorer nos épis, ni que nos femmes soient frappées de stérilité, comme nos peres l'avoient cru. Et puis, quelles étoient donc ces grandes libéralités que le haut Clergé dispensoit sur le peuple? Tâchez de les calculer, & vous vous convaincrez aisément que les repas somptueux, un domestique considérable, les parties de jeu, les meubles recherchés, enfin, ce luxe asiatique qu'ils étaloient à nos yeux, tout cela absorboit même au-delà de leur revenu. Que restoit-il donc pour les Pauvres? Rien, si ce n'est des dédains & du mépris.

D. La Religion ne se perdra-t-elle pas si toutes les réductions projetées s'effectuent?

R. Ce ne sera jamais la Religion qui se perdra par ces réductions; il n'y aura de perdu que les 3 ou 400 mille livres de revenu; il n'y aura de réellement perdu que cet espoir que les nieces des Titulaires fondoient toujours sur ces revenus, pour former des établissemens avantageux, & qui les faisoient vivre dans un état d'aisance que les besoins du peuple ne comportoient pas.

D. N'est-il pas vrai, cependant, que la Noblesse y trouvoit de bien grandes ressources?

R. Et oui; c'est précisément pour cette raison

que vous l'avez vue faire cauſe commune avec lui ; un intérêt réciproque les réuniſſoit, c'étoit celui de tout envahir ; les uns & les autres étoient loin de penſer que les biens Eccléſiaſtiques n'étoient pas deſtinés pour les faire vivre dans le faſte, le luxe & l'opulence, mais au contraire pour le ſoulagement des Pauvres, & que les Eccléſiaſtiques qui les poſſédoient, n'avoient le droit d'y prendre eux-mêmes qu'une ſubſiſtance décente ; que le ſuperflu appartenoit de droit aux Pauvres ; que les Eccléſiaſtiques n'étoient que les adminiſtrateurs de ces biens, qui étoient les biens de l'Egliſe, & non ceux du Clergé, & que par conſéquent l'Aſſemblée Nationale, en décrétant que les Eccléſiaſtiques ſeroient tous penſionnés, ſuivant l'importance de leurs fonctions, & en rendant ces biens à leur véritable deſtination, aux beſoins de la Patrie, n'a fait que ce qu'elle avoit le droit de faire, ce que la Nation attendoit de ſa ſageſſe & de ſes lumieres.

D. Mais pourquoi donc ces cris de déſeſpoir & ces vives alarmes de la part du Clergé & de la Nobleſſe, qui porteroient à croire que nous ſommes ſans Monarque, ſans Lois ni Gouvernement, & que la France n'eſt plus rien dans le ſyſtême politique de l'Europe ?

R. Raſſurez-vous à cet égard. Le Gouvernement n'eſt point perdu : à la vérité, nous n'avons plus un Roi deſpote, des Lois biſarres, des Miniſtres déprédateurs, & qui, avides de gloire, faiſoient répandre le ſang des Français pour ſatisfaire leur ambition, venger leurs propres querelles & attacher plus d'importance à leurs fonctions, comme mille exemples le démontrent, mais nous aurons des Lois ſages, un Monarque plus pénétré de nos droits, des Miniſtres plus honnête-hommes, moins jaloux de déployer la force & de nous écraſer du poids de leur pouvoir arbitraire. La France n'a rien perdu non plus de ſon influence dans le ſyſtême politique, pour s'être régénérée ; au contraire, elle a acquis des droits bien plus certains à l'admiration de tous les

Peuples de l'Univers. Oui, Louis XVI, le meilleur des Rois, l'ami, le pere de tous les Français, ne veut plus que ſous ſon nom, des Agens perfides & ennemis de ſa propre gloire, lui enlevent l'amour de ſes Sujets : il a ſu déchirer le voile épais dont le fanatiſme, l'intrigue & la calomnie avoient couvert ſon Trône, & la vérité ne craint plus de s'y montrer toute nue. Héritier des vertus de ſes Ancêtres, mais non de leurs erreurs, Louis XVI, le plus grand Monarque de l'Univers, le plus vertueux, renonçant à tout eſprit de conquête, à ces titres vains & faſtueux, à ces monumens élevés par l'adulation & rougis du ſang de tant de Français, n'ambitionne que la proſpérité de ſon Royaume ; ſa ſollicitude, ſes ſoins paternels, ſa parfaite union avec nos Repréſentans, tout nous dit que nous ſerons heureux ſi nous ſavons l'être : hâtons-nous donc de nous unir ; ne formons plus qu'une famille de freres, réunie ſous un même Chef ; jurons de mourir plutôt avec la Conſtitution, que de ne pas la ſoutenir de toutes nos forces ; répétons ſans ceſſe que Louis XVI eſt inconteſtablement le *premier Roi des Français*, le *Reſtaurateur de notre Liberté*, & que le mot de ralliement pour les bons Citoyens, ſoit toujours *la Nation*, *la Loi & le Roi.* Voilà les trophées que déſire ce grand Roi, qu'il trouvera dans le cœur de ſes fidelles Sujets, & contre leſquels l'Ariſtocratie viendra briſer ſes armes.

AINSI-SOIT-IL.